

# ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

## Flux financiers illicites : appliquer une riposte idoine

Styve Claudel ONDO MINKO  
Libreville/Gabon

**R**ÉDUIRE nettement, d'ici à 2030, les flux financiers illicites et le trafic d'armes, et renforcer les activités de récupération et de restitution des biens volés et lutter contre

toutes formes de criminalité organisée. Tel était le plaidoyer fait par les Nations unies à la Conférence sur le financement du développement en 2015. C'est dans cette perspective que se tiennent, depuis hier, les assises de Libreville sur la problématique des flux

financiers illicites (FFI).

L'initiative de la Commission nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite (CNLCEI), sous l'impulsion de la Commission des Nations unies pour le commerce et le développement (Cnuced) vise donc l'appropriation par les responsables des administrations et institutions concernées des méthodes et autres outils développés par les agences dédiées pour une évaluation rigoureuse de ces flux. D'autant que le phénomène fait perdre à l'Afrique près de 3 000 milliards de francs par an. Aussi, en ouvrant les travaux qui feront place à d'autres, le président de la CNLCEI a salué la présence de l'Union



Photo: DR

Les participants après la phase d'ouverture.

européenne (UE), de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international (FMI) et la Banque africaine de développement (BAD). Des partenaires traditionnels qui, rassure Nestor Mbou, "apportent leur concours

à la République gabonaise dans les actions qu'elle mène avec plus de détermination depuis quelques années, avec pour objectif de promouvoir la transparence et la bonne gouvernance".

## Les patrons d'Afrique francophone s'unissent à Tunis



Photo: DR

L'Alliance des patronats francophones durant la rencontre.

Maxime Serge MIHINDOU  
Libreville/Gabon

**L**ES présidents de patronats issus de 25 pays francophones ont paraphé, le 29 mars dernier à Tunis, les statuts portant création de l'Alliance des patronats francophones. La délégation gabonaise était représentée par le président de la Confédération patronale gabonaise (CPG), Alain Bâ Oumar. Cette nouvelle instance, conçue par les secteurs privés francophones, sera dotée d'une organisation permanente et aura pour mission d'accélérer les flux d'affaires entre entreprises francophones. Elle permettra également de coordonner l'action francophone des organisations professionnelles les plus représentatives de chacun des pays et régions francophones membres, d'établir des diagnostics partagés et de porter des propositions communes. La création de l'Alliance intervient six mois après la tenue de la première Rencontre des entrepreneurs

francophones (REF) et la Déclaration de Paris auxquelles avait pris part la Confédération patronale gabonaise (CPG). " Elle manifeste la continuité d'action et la détermination des patronats fondateurs pour bâtir une francophonie économique concrète autour des entreprises. 3e langue d'affaires dans le monde, le français nécessite une structuration à l'échelle mondiale ", a indiqué le président du Medef, le patronat français, Geoffroy Roux de Bézieux, élu pour deux ans à la tête de l'Alliance. Dans le cadre des travaux de lancement, la CPG, par l'entremise de son patron, s'est vu attribuer la présidence, au côté du patronat du Liban, du Groupe de travail Infrastructures et Grands Projets dont les premiers livrables sont attendus pour le mois de juin 2022. Le prochain rendez-vous majeur de l'Alliance est prévu à Abidjan en octobre 2022 pour la tenue de " La REF francophone 22 ". L'occasion de présenter les premiers résultats de 6 mois d'actions qui auront été obtenus dans l'intervalle.

## African Equatorial Hardwoods : 20 milliards de francs sur 5 ans

Maxime Serge MIHINDOU  
Libreville/Gabon

**L**E groupe GMDC, développeur du projet Grande Mayumba et filiale du groupe ACDG (The African Conservation Development Group Ltd.), et CWG (Corà Wood Gabon), filiale de Corà Italie, ont annoncé, le 30 mars dernier, la création de la société African Equatorial Hardwoods (AEH), un nouvel acteur de référence dans l'industrie du bois gabonais. La fusion des actifs forestiers et industriels entre GMDC et CWG, finalisée le 31 décembre 2021, donne accès à AEH à plus de 400 000 hectares de concessions forestières à Guietsou et à Grande Mayumba, et à des capacités de transformation à Port-Gentil et, à moyen terme, à Grande Mayumba. Grâce à un ambitieux programme d'investissement sur 5 ans, AEH a promis d'accroître les capacités de transformation industrielle du bois au Gabon. Le complexe industriel à



Photo: DR

Le nouvel opérateur vise une capacité de 150 000 m3 par an.

Port-Gentil, qui opère déjà trois niveaux de transformation et produit des placages, des contreplaqués et du bois de sciage séché au four, va être renforcé. Une nouvelle usine sera également créée près de Mayumba. En effet, l'usine près de Mayumba devrait être opérationnelle au cours du second semestre 2023 et traitera le bois issu des concessions de Grande Mayumba. Dans une première phase, plus de 3 milliards de francs CFA (4,5 millions EUR) seront investis en équipements industriels. La capacité de l'usine devrait atteindre 50 000 m3 de bois par an,

et profitera des infrastructures d'exportation de Port-Gentil qui sont en cours de développement à Mayumba. Il faut savoir que plus de 3,2 milliards de francs CFA (5 millions EUR) ont déjà été investis dans AEH. Le programme d'investissement prévoit 20 milliards de francs CFA (30,5 millions EUR) sur la période 2022-2026. Le nouvel opérateur vise à un horizon de 5 ans une capacité globale de transformation du bois de plus de 150 000 m3 par an, et exportera principalement des produits de deuxième et troisième transformation.